

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE WEEDON

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APW

tenue le samedi 10 août 2019 à 10h00 au Centre culturel de Weedon

1. Accueil des invités, mot de bienvenue et présentation du Conseil d'administration actuel

L'assemblée a été présidée par madame Diane Lafrance qui a souhaité la bienvenue aux 52 personnes présentes, suivi de son mot de bienvenue et de la présentation des membres du Conseil d'administration de la dernière année.

La rencontre s'est poursuivie avec la présentation de nos deux invités, MM. Nicolas Blouin, inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité et Daniel Sabourin, conseiller municipal.

Nicolas Blouin

Décret du gouvernement des zones inondables

Concernant le décret, un mémoire a été déposé par la municipalité la semaine dernière, mémoire que vous pouvez consulter sur le site de la municipalité ou encore sur le site de l'APW sous peu.

Roulottes/puisards, bandes riveraines

Deux étudiants ont été engagés pour la période d'été afin de vérifier la conformité des installations et les bandes riveraines, des recommandations ont été faites. Au sujet des puisards, les $\frac{3}{4}$ des contrevenants ont régularisé leur installation qui a été mise aux normes. Concernant les roulottes qui s'installent pour la période estivale (4 mois), présentement la municipalité ne peut obliger l'installation d'une fosse septique et la limite est d'une roulotte par terrain.

Myriophylle à épi

Les demandes de subvention pour le myriophylle à épi doivent être faites par Nicolas. Les zones doivent être bien ciblées et le pourcentage de densité connues selon le MDDELCC.

Daniel Sabourin

Dos d'âne

Un comité sur l'environnement sera créé pour travailler sur ce dossier et une rencontre est prévue pour sous peu.

Deux étudiants

Le travail d'été des deux étudiants stagiaires qui a porté sur les bandes riveraines a permis de constater que 40% des bandes sont non-conformes et que 10-15% des fosses septiques sont non-mesurées ou vidées.

Le règlement de zonage pour 2020 : pas de tonte de bande riveraine sur 2 mètres; pour 2021 : pas de tonte sur 5 mètres; et pour 2022 : le règlement sera applicable en totalité. Le montant des amendes perçues servira à un Fonds de protection de l'environnement à Weedon.

D'autre part, M. Sabourin aimerait faire un tour des cours d'eau avec d'autres membres du conseil qui pourraient être intéressés afin d'avoir un aperçu des berges. Gaston l'invite à le contacter lorsqu'ils seront disponibles et il se fera un plaisir de leur faire faire le tour en ponton.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Nicole Fontaine propose l'adoption qui est secondée par Gaston Goulet.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 11 août 2018

Claude-Gilles Gagné propose l'adoption qui est secondée par Diane Lafrance.

4. Suivi au procès-verbal du 11 août 2018

Le 9 novembre, Diane, Patrice et Gaston ont eu une très courte rencontre avec le maire et lui ont remis la pétition des citoyens sur le myriophylle tel que résolu à l'assemblée générale du 10 août 2018. Le 19 novembre, M. Daniel LePape, alors directeur général, n'était pas au courant du dossier bien que le maire se soit engagé à le lui acheminer sans tarder.

L'ancien député et le sous-ministre ont reçu les documents

Avec M. Jacques, le dossier progresse

Le maire délègue à la personne la plus compétente

5. Mot de la présidente et bilan des activités en cours d'année

- Pour l'année 2018-2019, le conseil d'administration a tenu 6 réunions : 4 régulières (septembre, novembre, février, avril), 1 de planification et 1 de préparation pour l'assemblée générale.
- Le 22 mai, Diane, Gaston et Daniel Sabourin ont participé à une rencontre sur le changement climatique.
- À chaque mois, un article de l'APW paraît dans l'Éveil du Citoyen.

6. Rapport de la trésorière

L'état des revenus et des dépenses a été présenté par Nicole Fontaine. Une copie du document a été remis aux participants présents. L'adoption a été proposée par Diane Lafrance et secondée par Michel Gendron.

7. Myriophylle à épi, démarche et suivi

Deux courts vidéos ont été présentés. Il y a toujours une partie des 100,000\$ offerts par le gouvernement pour contrer les plantes envahissantes qui n'a pas été utilisée et qui dort dans les coffres. Nicolas Blouin avec l'aide d'Isabelle Pépin prépareront la demande de certification. Josée Beauchemin du ministère veut savoir quel est le pourcentage de myriophylle dans une zone, donnée que nous n'avons pas. Cependant, une demande a été faite au RAPPEL pour obtenir les informations manquantes, ce qui devrait se faire à la fin de l'été.

En juin, Daniel Lévesque, Gaston Lacroix, Patrick Hamel, Gilles Béland et Diane Lafrance ont installé panneaux et balises autour de trois des zones connues. Denise Thompson du chemin Gosselin informe les riverains qu'il y a une très grande étendue de myriophylle devant cette section de chalets. Il est très important de sensibiliser les riverains car 56% de la population payeurs de taxes de Weedon sont propriétaires riverains ou en seconde rangée.

Concernant le paiement des cartes de membres, plusieurs riverains ont suggéré que le prélèvement soit ajouté au compte de taxes de la municipalité. Nous avons déjà eu deux refus à une telle demande. Une autre option serait d'insérer le document de l'APW pour la carte de membre avec l'envoi du compte de taxes.

Cette année en raison du manque de bénévoles pour parcourir les chemins de chalets, il a été demandé de faire le paiement par la poste ou chez Sonic ou chez Home Hardware. L'an prochain le paiement par interac devrait être également possible.

Il a été suggéré par M. Gendron que l'on installe au Parc des Plaisanciers (la marina) un panneau indiquant les endroits où l'on peut se procurer la carte de membre.

8. Programmation 2020

Étant donné que la municipalité a décidé de faire sa journée *Weedon en fête* à la même date que l'assemblée annuelle de l'APW, il a été décidé de reporter notre rencontre d'une semaine. Donc l'assemblée annuelle de l'an prochain aura lieu **le samedi 15 août 2020, à 10h00** et sera suivie du dîner champêtre.

9. Varia

Nos partenaires de l'année sont : la municipalité de Weedon, la Caisse Desjardins du Haut-St-François, Home Hardware, Sonic, la Société d'histoire, les serres Arc-en-fleurs, la Fadoq et la bleuetière Cap aux sources.

Gagnants des prix de présences :

Christiane Blais (livres de la Société d'histoire)
Gilles Béland (carte cadeau de Home Hardware)
Diane Gosselin (carte cadeau des serres Arc-en-fleurs)

10. Élections au Conseil d'administration

Diane Lafrance assure la présidence d'élections et Danielle Roy agit comme secrétaire.

Personnes en élection cette année qui siègent déjà au conseil d'administration :

Diane Lafrance	Gaston Lacroix	Nicole Fontaine
Patrick Hamel	Danielle Roy	Gilles Béland

Ces personnes sont proposées en bloc pour un renouvellement. Cependant, Diane Lafrance souhaite se retirer; Gaston Lacroix et Danielle Roy acceptent pour 1 an seulement. Pour leur part, Patrick Hamel, Nicole Fontaine et Gilles Béland renouvellent pour 2 ans.

Les nouvelles mises en candidatures pour un mandat de 2 ans sont :

Isabelle Pépin	proposée par Diane Lafrance	→	Accepte
Philippe Langlois	proposé par Diane Lafrance	→	Accepte
Denise Thompson	proposée par Linda Bouchard	→	Accepte
Renée Montgrain	proposée par Johanne Guay	→	Accepte
Michel Tardif	proposé par Gaston Lacroix	→	Refuse mais offre son aide si besoin

La clôture des élections est proposée par Michel Gendron.

Les nouveaux élus reçoivent les félicitations et les remerciements de l'assemblée.

11. Levée de l'assemblée

Diane Lafrance propose la levée de l'assemblée à 12h15.

Celle-ci est suivie du dîner aux hot-dogs / maïs / bleuets, etc.